



Schola europaea

Bureau du Secrétaire général

Bruxelles, le 1^{er} septembre 2020
2020-09-LD-1 GM/AB

A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE DES ECOLES EUROPEENNES

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Concerne : Rentrée scolaire 2020-2021

Dans les Ecoles européennes, la rentrée scolaire 2020-2021 a lieu cette semaine. Il est évident que la pandémie de COVID-19 aura encore un impact sur le déroulement de cette année scolaire.

Cependant, au cours des mois à venir, comme les Directeurs et l'ensemble du personnel des écoles, le Bureau du Secrétaire général fera tout son possible pour limiter l'impact de la pandémie sur l'enseignement et l'apprentissage au quotidien.

Dans ce contexte, nous sommes en mesure de vous annoncer qu'à l'exception de l'Ecole européenne de Munich, dès la rentrée scolaire, toutes les écoles pourront organiser l'enseignement et l'apprentissage sur leur site. L'Ecole européenne de Munich devra, au départ, organiser l'enseignement et l'apprentissage à l'école en deux groupes, A et B, en raison des mesures régionales de confinement.

Nous tenons également à vous faire savoir qu'hier, le 31 août 2020, le Conseil supérieur des Ecoles européennes a pris bonne note de l'analyse et des différentes propositions de la Task Force « Préparation de l'année scolaire 2020-2021 » et, en général, s'y est montré favorable.

Dans son analyse, la Task Force s'est penchée sur les aspects suivants : assurance de la qualité, normes pédagogiques pour l'enseignement à distance, évaluation des élèves, formation et évaluation du personnel enseignant. Elle a accordé une attention particulière au soutien éducatif, aux problèmes qu'engendrerait l'enseignement à distance au cycle maternel et primaire, et au soutien des élèves du cycle du Baccalauréat européen.

Dans l'ensemble, le Conseil supérieur s'est montré favorable à des investissements globaux dans l'apprentissage numérique et l'enseignement à distance, et notamment dans l'amélioration de l'infrastructure informatique et du support informatique, ainsi qu'à des

Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes
Rue de la Science 23, 1040 Bruxelles – Belgique
Téléphone : +32 (0)2 895 26 11

<http://www.eursc.eu>

E-mail : OSG-DEPUTY-SECRETARY-GENERAL@eursc.eu

investissements pour le soutien éducatif. La procédure nécessaire pour un budget rectificatif sera lancée dès que possible.

Cet engagement général des membres du Conseil supérieur permettra aux écoles de se préparer à une éventuelle suspension de l'enseignement « sur site » ou à l'impossibilité pour les membres vulnérables de la communauté scolaire de participer à l'enseignement et l'apprentissage « sur site ».

Enfin, nous aimerions saisir cette occasion pour remercier tous les membres de la communauté des Ecoles européennes pour leur dévouement, et en particulier ceux qui se sont portés volontaires pour continuer à travailler cet été afin de préparer la rentrée scolaire 2020-2021, dont nous espérons qu'elle se passera de la manière la plus sereine possible.

Nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.



Giancarlo MARCHEGGIANO
Secrétaire général des Ecoles européennes



Andreas BECKMANN
Secrétaire général adjoint des Ecoles européennes

c.c. : Chefs de délégation
Directeurs des Ecoles européennes
Directeurs des Ecoles européennes agréées
Membres du Conseil d'inspection
Président d'Interparents
Présidents des APEEE
CPIE
Représentants du PAS

Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes
Rue de la Science 23, 1040 Bruxelles – Belgique
Téléphone : +32 (0)2 895 26 11

<http://www.eursc.eu>

E-mail : OSG-SECRETARY-GENERAL@eursc.eu